

182HL - AIGUILLAGE URBAIN

La place Simon-Valois représente un patrimoine urbain dont l'extension par la nouvelle zone de rencontre renforcera un lieu en résonance avec son histoire, son milieu et les nouvelles pratiques d'aménagement.

La géométrie de la proposition est déterminée par la nécessité de manifester physiquement un environnement nettement différencié d'une chaussée typique, surtout considérant l'aire restreinte de la zone le long d'une rue commerciale importante. La séparation des corridors de la rue Ontario introduit un espace et un événement directement dans le champ visuel du conducteur. L'ambiguïté, à l'échelle du domaine public, rompt avec les automatismes tout en assurant la sécurité de tous les utilisateurs.

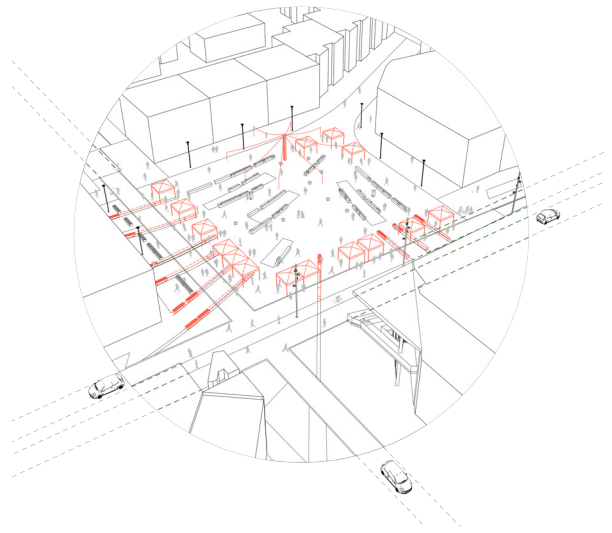
Combinées aux seuils de transition, les deux corridors sans obstacle formalisent un resserrement physique maximal, renforce la reconnaissance de la zone partagée et encourage le changement de comportement. Le 'mail' sert de refuge lors des traversées piétonnes mais également de zones d'extension de la place. La séparation facilite aussi les différents scénarios de fermeture de la rue Ontario : la voie sud peut demeurer ouverte alors que la place Simon-Valois déborde sur la voie nord; lors d'une fermeture complète, la voie sud et le mail maintiennent le dégagement sécuritaire de 6 mètres.

En dehors des musoirs, la surface entre les corridors est aménagée en fosse de drainage végétalisée recouverte d'un caillebotis. Les eaux de la rue Ontario seront gérées par ce système d'infiltration écologique. Aucune bordure ou dénivelé, ici ou sur l'ensemble de la zone, n'entrave la libre circulation piétonne ou l'accessibilité universelle.

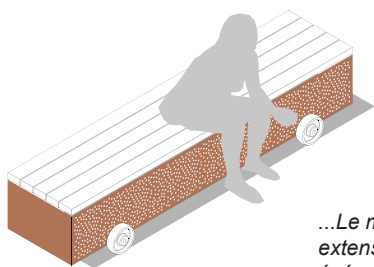
La proposition favorise la conservation du design de la place Simon-Valois étendant son motif jusqu'aux limites des nouveaux corridors sans obstacles. Cette stratégie 'sans trottoirs' reconduit une des caractéristiques signatures des bordures sud et ouest de la place. Le mobilier original de granite donne lieu à des extensions sur rail permettant la transformation événementielle de l'espace. Côté rue Valois, de larges fosses plantées adoucissent la minéralité du site et offrent des salons placotoires. Sur la rue Ontario, des arbres en grille sur un système Silva Cell permettent des fosses agrandies sous la promenade.



...La séparation des corridors de la rue Ontario introduit un espace et un événement directement dans le champ visuel du conducteur...



...La séparation facilite aussi les différents scénarios de fermeture de la rue Ontario ...



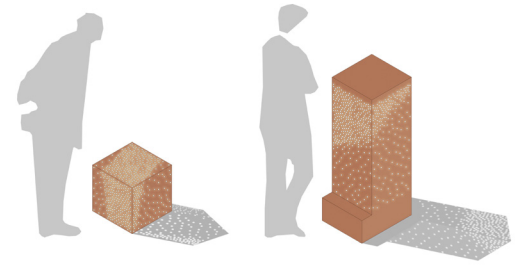
...Le mobilier original de granite donne lieu à des extensions sur rail permettant la transformation événementielle de l'espace...



...arbres en grille sur un système Silva Cell permettent des fosses agrandies...

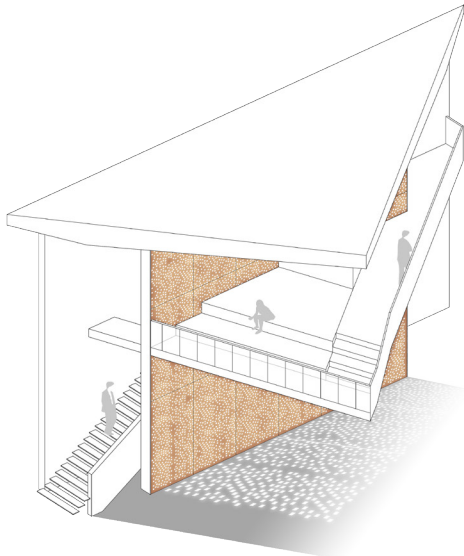
...fossé de drainage végétalisée recouverte d'un caillebotis...

Le plan lumière consacre l'environnement étendu de la place: mâts avec projecteurs multiples remplacent les fûts de la place rue Ontario, recyclés rue Valois. Les cubes d'Onyx sont remplacés par de nouvelles bornes lumineuses intégrées à la nouvelle famille de mobilier.



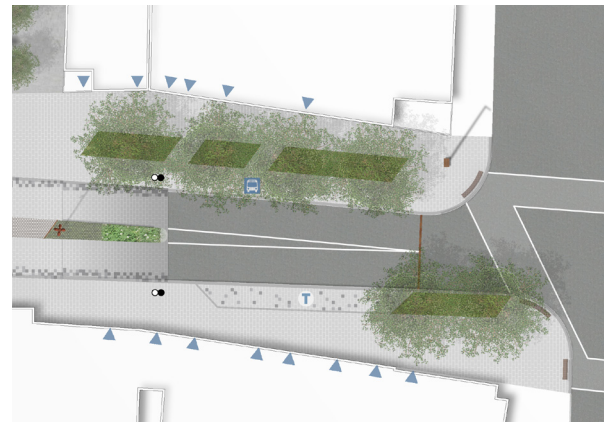
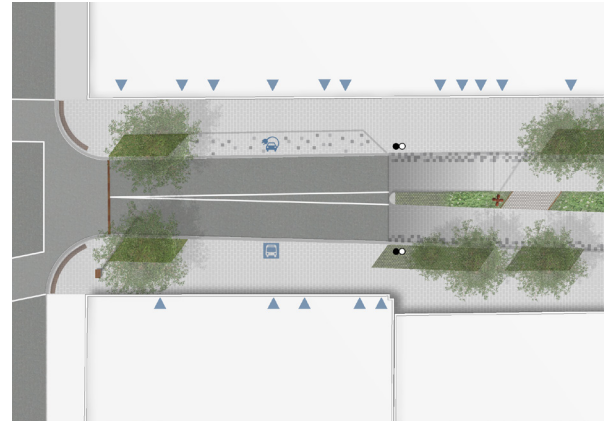
...nouvelles bornes lumineuses intégrées à la nouvelle famille de mobilier...

Une structure sculpturale visible de loin, rappelant les ouvrages ferro-portuaire, occupe le coin aveugle de l'épicerie. Cette 'tour d'aiguillage' offre une montée vers une terrasse publique aérienne surplombant la place, profitant de la disposition scénique du lieu. L'ensemble du nouveau mobilier, à dominante Corten, met en valeur des produits durables et responsables.



Tour d'aiguillage: terrasse publique aérienne

La zone de rencontre se présente comme un pôle de mobilité : le plan introduit une aire pour autopartage électrique (avec bornes de recharge) et redistribue les zones vélo, bixi et taxi; les arrêts d'autobus sont repoussés aux extrémités afin de respecter les exigences de la STM (bordures 150mm).



...le plan... redistribue les zones vélo, bixi et taxi; les arrêts d'autobus sont repoussés aux extrémités afin de respecter les exigences de la STM...

Ces stratégies, tout comme la matérialité rehaussée du lieu, consacrent la nouvelle mobilité urbaine et le partage de l'espace public.

